

Conservateur Suisse de Philippe-Sirice Bridel

Tomé IV 1814, pp. 359-392

DE L'INSTRUCTION

publique des enfans des villages (1).
1799.

C'EST mal-à-propos qu'on a avancé, que l'instruction des enfans de la campagne étoit généralement négligée dans toute la Suisse : on auroit dû distinguer entre les Cantons où il y a peu ou point d'écoles publiques dans les villages, et ceux où ces écoles existent : on auroit dû reconnoître que si, dans plusieurs contrées Helvétiques, les moyens de première éducation manquent au peuple, nulle part, peut-être, en Europe, cette éducation n'est mieux soignée que dans les Cantons de Zurich, de Berne, de Bâle, dans le Pays-de-Vaud, etc.; que nulle autre part l'enfant de l'agriculteur n'a plus de secours pour apprendre à lire, à écrire, à calculer; et que

s'il n'en profite pas toujours , ce n'est pas la faute des institutions. Mais il importoit à ceux qui répandoient complaisamment cette assertion , de persuader que tout étoit mauvais dans l'ancien ordre de choses , pour que le nouvel ordre parût meilleur. D'ailleurs ceux qui faisoient cette imputation , en partie calomnieuse , étoient des hommes qui ne connoissoient point les campagnes , qui n'avoient peut-être jamais mis le pied dans une école de village , et à qui de pareilles assertions ne coûtoient rien , parce qu'ils étoient dispensés d'en donner des preuves. Je ne soutiens point que l'éducation des campagnes soit tout ce qu'elle pourroit être , tant s'en faut ; mais je dis qu'on ne peut pas l'appeler *nulle* , dans des Cantons où les neuf dixièmes des habitans des deux sexes savent lire , où les deux tiers au moins des hommes savent écrire : cette instruction existe donc , mais elle peut , elle doit même être améliorée ; et c'est pour concourir à ce but louable , que je présente quelques apperçus. Je ne m'érige point en législateur d'éducation ; je propose seulement mes idées , et je n'y attache d'autre prix que celui de l'intention qui les a dictées ; être de quelque utilité à mes jeunes compatriotes , est mon seul but , comme mon plus doux plaisir.

I.

Des Instituteurs.

La meilleure éducation des enfans de la campagne dépend des pères et mères, des régens, des pasteurs : plusieurs des premiers ne peuvent enseigner ce qu'ils n'ont pas appris. Ainsi la génération actuelle ne doit pas beaucoup compter sur ce secours : mais si elle est bien élevée, elle pourra singulièrement aider à la génération qui lui succédera ; et les enfans de parens qui sauront lire et écrire, auront déjà un grand avantage sur les enfans de ceux qui ne le savent pas.

Les régens sont en partie assez instruits pour leur vocation ; mais plusieurs auroient encore beaucoup à apprendre pour la bien remplir : en général on n'aura de bons maîtres d'écoles, que lorsqu'il sera établi un institut pour les former à un mode normal, uniforme et raisonnable d'enseigner.

Les pasteurs ont et doivent avoir assez de connoissances, pour concourir efficacement à l'éducation publique, et l'on ne peut disconvenir que plusieurs Communes de la campagne ne leur doivent l'instruction et les lumières qu'on y trouve.

Mais il faudroit adapter davantage leurs travaux et leurs fonctions à ce but salulaire, leur accorder plus de confiance et plus d'influence sous ce point de vue, et persuader au peuple, qu'un des devoirs les plus essentiels du ministère évangélique, c'est d'offrir une source d'instruction proportionnée à tous les âges, et par conséquent de s'appliquer avant tout à en jeter le germe précieux dans les enfans.

On ne pourra établir un bon séminaire de régens, qu'autant que leurs travaux seront payés en proportion de leur utilité, et que leur état sera rendu plus honorable. Au premier égard, la majorité des communes des campagnes n'a pas le moyen de faire des pensions moins chétives, surtout à présent que leurs charges ont augmenté : c'est donc à la sagesse du Gouvernement de trouver des ressources pour suppléer à leur insuffisance. Au second égard, il importe de détruire le préjugé absurde, ou plutôt barbare, qui, en plusieurs lieux, tend à avilir cette classe d'hommes, si respectable par les services qu'elle rend, et de la relever aux yeux des villageois du ridicule dont l'a couvert une malveillance enracinée.

Pour bien élever les enfans, il faut les prendre tels qu'ils sont, et non les suppo-

ser tels qu'ils doivent être ; parce que les rendre ce qu'ils peuvent et doivent être , est la grande fin de l'éducation , et qu'il ne faut pas regarder comme fait ce qui est à faire : la cause de cette erreur de théorie si fréquente , vient de ce que plusieurs de ceux qui écrivent sur l'éducation ne connoissent pas les enfans ; or cette connoissance préliminaire exige une étude assidue , et ne peut être le fruit que de la méditation et de l'expérience réunies : ce n'est pas par les livres qu'on apprend à connoître les enfans ; c'est en les fréquentant , en conversant familièrement avec eux , en se mettant à leur portée , en gagnant leur confiance à titre d'ami. Celui qui n'aime pas les enfans , qui les repousse quand ils viennent à lui avec franchise , qui les effarouche dans leurs jeux , qui les vexe pour des bagatelles , qui en exige autant que s'ils étoient des hommes faits , n'est certainement pas propre aux fonctions d'instituteur de la jeunesse.

II.

Education physique.

Elle tend à procurer chez l'enfant le plein développement de toutes les forces

de la nature , en veillant à sa santé , en prévenant ou en corrigeant ses défauts corporels , en lui inspirant le goût de la propreté qui préserve de plusieurs maladies , en l'accoutumant à un travail proportionné à sa vigueur , en lui apprenant à supporter la faim , la soif , le chaud , le froid , les privations , les intempéries des saisons : c'est là sans doute , en grande partie , l'affaire de l'*éducation domestique* ; mais l'éducation publique peut y contribuer : pour cela, elle rétablira de la *Gymnastique* des Anciens , tout ce qui peut rendre le corps plus souple , plus agile , plus fort , par des exercices proportionnés aux âges et adaptés aux localités ; exercices qui peuvent être militaires à plusieurs égards , et préparer dans l'enfant un futur défenseur à la Patrie.

III.

Education intellectuelle.

Elle doit travailler non-seulement à développer et à perfectionner les facultés de l'âme, comme l'entendement, la raison, la mémoire ; mais sur-tout enseigner à en faire le meilleur usage : à cette fin , elle mettra en œuvre cette Logique naturelle ,
dont

dont les principes se trouvent en tout être intelligent ; et son but comme son effet , sera de prémunir si bien l'esprit contre les faux jugemens , les préjugés de toute espèce , les erreurs populaires , les écarts de l'imagination et les méprises des sens , qu'il ne se rende qu'à la raison et à l'évidence.

IV.

Education civique.

Elle a pour but de former l'homme qui vit en société , aux devoirs de membre du corps social , en lui faisant connoître 1°. les obligations et les droits du citoyen ; 2°. la géographie , l'histoire , le gouvernement et les loix de sa Patrie ; 3°. ses ressources , ses productions , son commerce ; 4°. les rapports de sa nation avec les nations étrangères , et ses moyens de défense contr'elles.

V.

Education religieuse. (3)

Elle enseignera ce *Christianisme* pur, simple et pratique ; ce *Christianisme* non

Philosophique, mais *Evangelique*, qui ennoblit l'ame par le sentiment de son immortalité ; qui améliore le cœur par les impressions de la bienveillance et de la bienfaisance universelles ; qui attache aux bonnes mœurs par le principe de l'ordre, aussi nécessaire au monde moral qu'au monde physique ; qui tend à perfectionner tout l'être par l'exercice des vertus publiques et privées, dans la vie civile et dans la vie domestique ; et qui le forme pour une économie meilleure, en le rendant ce qu'il doit être dans l'économie préparatoire du temps actuel. Cette branche de l'éducation est absolument du ressort des pasteurs, et les instructions familiales qu'ils donnent aux jeunes gens de 14 à 16 ans, doivent toutes s'y rapporter : mais nous manquons (je parle de la communion réformée) d'un bon *Catéchisme* ; sans doute, il y en a plusieurs parmi ceux usités jusqu'à présent, qui ont d'excellentes parties ; cependant, il est possible de faire mieux : le Catéchisme religieux que je desire, doit être plus clair, plus influant sur le cœur, plus détaillé en morale, et d'un usage plus pratique que ceux qui sont reçus dans nos écoles. Il doit commencer par établir les principes de la *religion naturelle*, gravés dans tou-

tes les consciences , et en faire un degré pour arriver à cette religion révélée , qui supplée à l'insuffisance de la première ; qui ne tend qu'à conduire l'homme vers cette perfection morale dont il est susceptible ; et qui ne cherche à le rendre plus éclairé , plus vertueux , plus bienfaisant , que pour le rendre plus heureux , soit en corps de société , soit individuellement.

V.I.

Liures élémentaires.

Il va sans dire que la base de toute éducation , est d'apprendre aux enfans des deux sexes à lire et à écrire. C'est là le premier but des écoles de campagne ; tout village qui n'en a point , doit incessamment en établir une , sous peine de rester dans la plus honteuse ignorance , et sous le joug des préjugés , des superstitions et des erreurs les plus contraires au genre de bonheur dont l'homme éclairé est susceptible (4). Les enfans des campagnes devront savoir lire et écrire au plus tard à 12 ans : ensuite jusqu'à 14 , on leur enseignera l'orthographe , l'arithmétique , et les premiers principes de la religion : à cette époque , on choisira ceux

d'entre les écoliers qui sont susceptibles de connoissances plus étendues, non de celles qui font les savans, mais de celles qui sont utiles dans tous les états de la vie, et qui deviennent d'un usage habituel ; et on leur fournira la facilité de les acquérir par des *livres élémentaires*, qu'il est essentiel de composer. Ces livres seront débarrassés de tout appareil scholastique, métaphysique et scientifique ; ils seront écrits d'un style clair, simple et populaire... ils seront forts de choses, et non boursofflés de cette enflure de mots trop à la mode, et de ces déclamations, inutiles pour ceux chez qui le bon sens l'emporte sur l'imagination, et dangereuses pour ceux qui ont plus d'imagination que de bon sens. Voici donc les livres qui seroient à desirer. (5).

I. Un petit abrégé de *Logique*, dans lequel, laissant de côté les termes techniques de la science, on apprenne à distinguer un raisonnement vrai d'un raisonnement faux, une preuve d'une probabilité, une cause d'un effet ; dans lequel on donne des idées justes de l'analogie et du témoignage, ces deux grands mobiles de la plupart de nos déterminations et de nos actions ; dans lequel on fasse connoître l'homme, ses facultés intellectuelles, leur étendue,

leur usage, et les moyens de les appliquer aux fins pour lesquelles elles ont été données : c'est peut-être l'ouvrage le plus difficile pour se mettre à la portée du campagnard de 15 à 16 ans ; mais aussi ce sera un des plus utiles ; et celui qui le rédigera doit y insérer plus d'exemples que de discussions , plus de détails que de principes généraux , plus de résultats que d'abstractions : il fera bien sur-tout , par-tout où la chose sera possible , d'employer la méthode *Socratique*.

II. Une introduction à la connoissance de la patrie , divisée en 3 parties ;.... une géographie de la Suisse.... un abrégé de son histoire ancienne et moderne.... un précis de sa constitution actuelle.... La partie géographique ne doit pas être une nomenclature sèche de ses cantons , villes , montagnes , lacs et rivières ; mais elle ajoutera à chaque lieu ce qu'il y a de plus remarquable pour *l'histoire naturelle* , comme chamois , cristaux dans les Alpes , poissons dans les lacs , eaux minérales , etc. ; pour *l'histoire ancienne* , monumens , inscriptions ; pour *l'histoire militaire* , champs de bataille ; pour la *statistique* , productions indigènes , manufactures , commerce. La seconde partie sera un historique court et simple de ce qui s'est

passé dans notre Patrie , depuis Jules-César jusqu'à l'indépendance des 3 premiers cantons ; ensuite une narration plus détaillée de la fondation , des progrès et des principaux évènements de la confédération helvétique jusqu'à nos jours.... enfin un exposé fidèle de la dernière révolution. Quant à la troisième partie , elle présentera un résumé aussi facile à saisir que possible , de la constitution et du gouvernement de la Patrie , telle qu'elle est maintenant.

III. Un *Manuel* , qui contiendrait les principaux procédés de la vie agricole et pastorale ; la description des machines usuelles , comme moulin , horloge , barque , grue ; l'exposé des métiers les plus nécessaires et de leurs outils ; quelques détails sur l'imprimerie , sur les fabriques nationales , sur les arsenaux et leurs diverses armes ; l'époque des découvertes les plus essentielles , et une idée des marchandises , tant étrangères que nationales , qui font l'objet de notre commerce et de notre industrie.

IV. Un *abrégé* de physique et d'histoire naturelle.... la partie physique exposeroit clairement les principaux phénomènes du ciel et de la terre , et auroit pour but de détruire les superstitions et les

préjugés populaires , qui voyent par-tout du surnaturel.... L'histoire naturelle se borneroit à la Suisse seule , et n'embrasseroit que les objets utiles aux arts et aux métiers , laissant de côté les choses de pure curiosité : on feroit bien d'y ajouter quelques notions sur la structure du corps humain , sur les fonctions de ses principales parties , sur les soins généraux à prendre de la santé , sur l'éducation physique des enfans dans le premier âge.

V. Un *recueil* de traits de vertu , de courage , de bienfaisance , de vrai patriotisme , tirés , autant que possible , de notre histoire nationale ; auxquels on joindroit quelques idylles , quelques descriptions de scènes champêtres , quelques détails sur les beautés de la nature , propres à faire aimer la vie et les travaux de la campagne à ceux qui sont spécialement appelés à y vivre.

VI. Un *recueil* de poésies à l'usage des enfans et pour exercer leur mémoire , contenant quelques belles hymnes religieuses de J. Baptiste Rousseau , de Racine fils , de Gellert ; un certain nombre de Fables bien choisies ; quelques Romances d'un genre doux et instructif ; des Chansons nationales , dans le goût de celles de *Lavater* , sur les principaux faits de notre

histoire, sur les divers travaux de la campagne, etc. : à l'égard de ce dernier point, j'observerai qu'il est plus utile qu'on ne le croit, de bannir de la bouche du peuple ces chansons sottisières, bêtes, insignifiantes, qui le corrompent et l'abrutissent, pour leur substituer des chansons décentes, instructives, aimables, qui le rendent tout-à-la-fois plus gai et plus honnête, qui lui inspirent l'amour de la vertu, de la Patrie et de la campagne.

Ces livres formeroient une *collection*, qu'on pourroit appeler la *bibliothèque du jeune Suisse*. Ils seroient la lecture des enfans de 15 à 16 ans dans leurs maisons : on les donneroit en tout ou en partie, comme des prix, aux écoliers les plus dignes : on en déposeroit un certain nombre d'exemplaires dans chaque commune, pour les faire circuler parmi ceux qui ne seroient pas en état de les acheter. On en remettroit un à chaque régent, qui pourroit y apprendre une foule de choses, que plusieurs ignorent. Ces ouvrages seroient ainsi utiles, non-seulement aux enfans, mais aux pères et mères qui en profiteroient.... J'ai vu des vieillards lire avec délices *l'ami des enfans* de Rochow, excellent ouvrage, qu'on ne sauroit trop répandre dans les campagnes. Le paysan, n'é-

tant pas blasé par la multitude des livres , comme l'habitant des villes , fait de ceux qu'il a une sorte d'étude ; il les lit et les relit : il faut donc lui en procurer de bons et d'utiles : plus ils sont clairs et simples , plus ils le rapprochent de la nature et le ramènent aux choses et aux scènes qui lui sont familières , plus il y prend plaisir. Quelques productions dans le genre de *Léonard et Gertrude* , feroient un bien réel à l'esprit et au cœur des villageois ; sur-tout si l'on sait employer à propos l'art du dialogue , qui leur plaît infiniment.

Il ne suffit pas de sentir le besoin de pareils livres élémentaires ; il faut incessamment s'occuper de les composer : le gouvernement doit donc inviter à ce travail tous les hommes de lettres de la Suisse , chacun dans la partie qui lui est familière ; nommer une commission de gens capables , pour recevoir leurs mémoires et leurs matériaux ; et faire rédiger un ensemble , qui serve non à un seul canton , mais à tous les cantons ; car le mode d'éducation républicaine doit être aussi uniforme que possible.... La confection de ces livres élémentaires demande un certain temps : pour bien faire , il ne faut pas se presser ; et pour réussir dans cette œuvre , il faut de plus , que ceux qui y travailleront connois-

sent mieux l'esprit et le caractère des campagnards, que la plupart des auteurs qui ont écrit pour eux jusqu'à présent ; et qu'ils ne les jugent pas par les habitans des villes et du fond de leur cabinet (6).

V I I.

De quelques changemens au mode actuel des écoles.

— Il faut, dans toutes communes où cela se peut, séparer l'école des garçons de celle des filles.

— Tâcher autant que possible, que le nombre des enfans d'une école ne passe pas cinquante ; car un seul régent ne peut guères suffire à un plus grand nombre.

— Partager les écoliers en deux volées distinctes.

— Là où il y a deux écoles par jour consacrer celle du matin à l'une de ces volées, et celle du soir à l'autre.

— Là où il n'y en a qu'une par jour d'environ 4 à 5 heures, comme dans plusieurs communes des montagnes, avoir les deux volées successivement, en laissant sortir au bout de deux heures la première, pour recevoir la seconde ; parce qu'il n'est pas possible à l'attention de

enfans, sur-tout de ceux de 7 à 10 ans, de se soutenir pendant un aussi long temps; et parce qu'au lieu d'apprendre, ils s'hébêtent en restant dans une stupide apathie; ou que s'amusant entr'eux, ils distraient les autres, et forcent le régent à perdre beaucoup de temps pour les contenir dans l'ordre. Il est de fait, que les trop longues écoles ennuient les enfans, leur donnent le dégoût de l'instruction, et leur paroissent un temps de pénitence très-déplaisant. On obviendroit donc à cet inconvénient majeur, puisqu'il tue l'émulation, en faisant que les deux volées se succèdent auprès du maître: ce qui est aisé, du moins dans les villages rassemblés, tels que la plupart de ceux de la plaine.

— Engager les Communes à fournir aux enfans pauvres, non - seulement les livres usuels, mais le papier, les plumes et l'encre: c'est pour n'avoir pu s'en procurer durant leur cours d'école, que tant de paysans ne savent pas écrire.

V I I I.

De la fréquentation des écoles.

C'est presque toujours par la faute des pères, que les enfans se soustraient à la

fréquentation des écoles : il paroît donc nécessaire que le gouvernement fasse une loi contre ce délit ; loi qui prescrirait le devoir qu'on pourroit montrer au renitent pour le ramener à l'ordre , et qui porteroit que tout père négligent seroit proclamé publiquement par l'huissier en ces termes... *Un tel est sommé , au nom de la loi et de la patrie , d'envoyer ses enfans à l'école...* Mais il faudroit qu'auparavant il eût été averti au moins deux fois , par l'autorité chargée dans chaque commune de soigner l'instruction publique , et seule compétente pour dispenser de la fréquentation des écoles... Ces dispenses ne s'accorderoient qu'en quatre cas..... Maladie de l'enfant... Besoin indispensable de gagner sa vie , en allant servir pendant l'été seulement... Moyens d'instruction domestique supérieurs , ou du moins équivalens à ceux d'instruction publique... Trop grand éloignement du lieu de l'école... Comme souvent dans les Alpes , il y a des habitations trop distantes de l'école centrale , pour que les enfans puissent la fréquenter , sur-tout durant les rigueurs de l'hiver , il seroit bon d'inspecter au moins deux fois l'année ces familles écartées , pour s'assurer si les pères et mères tâchent , par l'éducation domestique,

de suppléer à l'éloignement de l'instruction publique (7).

IX.

Moyens d'émulation.

— Récompenser publiquement les meilleurs écoliers , en leur donnant , non de l'argent , mais des livres utiles.

— Instituer quelques fêtes pour les enfans , et quelques jeux annuels , propres à rendre le corps souple , plus adroit et plus fort.

— Faire marcher les écoles avec les régens en tête , dans les cérémonies publiques.

— Etablir un chœur d'enfans, qui chante dans ces occasions des hymnes analogues à la cérémonie.

— En un mot , distinguer et honorer l'enfant studieux par un sentiment d'espérance , comme on distingue et on vénère le vieillard vertueux par un sentiment de reconnoissance. Je pense même qu'en fait d'éducation publique , il faut plus de récompenses que de punitions ; parce que la récompense accordée à l'écolier qui la mérite, est une sorte de punition pour celui qui ne la mérite pas (8).

X.

De deux grands obstacles à l'éducation publique dans les campagnes.

Le premier est la mendicité habituelle d'un grand nombre d'enfans, qui les voue à la plus crasse ignorance ; qui leur fait contracter des vices incorrigibles , et qui les avilit autant qu'elle les déprave : il est urgent de porter remède à ce mal, qui va toujours en croissant dans certains districts : je renvoie sur cet objet à un *essai sur la mendicité des enfans*, lû en 1793 à la société d'Olten, traduit en allemand, et inséré dans le quatrième vol. du *Conservateur Suisse*... *essai* où les dangers, les causes et les remèdes de ce funeste abus, sont traités en détail.

Le second obstacle est l'usage du patois : la plupart des enfans villageois ne connoissent pas d'autre langage que celui-là, durant leurs premières années ; il est donc essentiel de leur rendre la langue française plus familière : les moyens d'y parvenir ne sont pas aisés, vu le préjugé de nombre de paysans, qui taxent d'*orgueilleux* ceux qui ne parlent que français à leurs enfans : mais on abolira peu-à-peu ce jar-

gon grossier , en faisant sentir aux pères et aux mères la nécessité du français , langue de la religion , des tribunaux , de la science et des livres ; en défendant de parler patois dans les écoles ; en donnant des récompenses aux enfans qui sauront le mieux le français ; et en multipliant les livres d'instruction chez les habitans des campagnes.

X I.

De quelques points d'éducation trop négligés.

Il faut sans doute ouvrir de bonne heure l'ame et le cœur des enfans à toute espèce de sentimens honnêtes et vertueux : mais j'insiste sur ceux-ci , qui me paroissent fort en arrière , et que tous les instituteurs doivent inculquer à l'envi à leurs élèves.

I. Une saine tolérance en matière de croyance , d'autant plus nécessaire , que notre Suisse est partagée en deux différens cultes. Que les réformés apprennent à regarder les catholiques , et les catholiques les réformés , comme des frères , dont l'opinion n'est pas la même en certains points ; mais qui pour cette différence , ne doivent ni se haïr , ni se mépriser ,

encore moins se persécuter les uns les autres. Qu'on ne dise plus, qu'il y a deux religions parmi nous, mais seulement deux communions, branches du même arbre et sorties du même tronc, le christianisme primitif; que les ecclésiastiques enseignent positivement ce qu'ils pensent être la vérité en matière de foi, sans perdre leur temps à aigrir les esprits par d'inutiles controverses; qu'il soit sévèrement défendu aux régens d'animer, comme plusieurs le font, les enfans de leur école contre ceux d'un autre culte; qu'on ne cesse de répéter dans toutes les instructions, soit publiques, soit particulières, que les principes fondamentaux des deux communions, et sur-tout leur morale, sont les mêmes; que l'essentiel est de pratiquer l'Evangile; et que le Juge suprême, qui pardonne à l'erreur et qui punit le vice, demandera compte bien moins de ce qu'on a cru de bonne foi, que de ce qu'on a fait.

2. *L'amour de la patrie.* Qu'on imprime de bonne heure à l'enfant le sentiment de l'honneur national; qu'on l'entoure des beaux exemples de nos ancêtres; qu'on lui montre dans le nom de *Suisse* un puissant motif à tout ce qui est bon, honnête, courageux et digne de louange.

3. *La décence dans les discours.* La plupart des enfans jurent et se servent de termes indécens , obscènes et sottisiers ; ce qui fait que l'homme honnête n'entre pas volontiers en conversation avec eux. Qu'on écoute les discours des enfans des rues , et l'on s'appercvra de la nécessité de réformer la grossièreté de leur langage : il est vrai que ce vice n'est pas encore général , et que plusieurs villages , sur-tout dans les montagnes , n'en sont pas infectés : mais le mal gagne , et il faut s'y opposer , avant qu'il soit incurable.

4. *Le respect pour les vieillards.* Ce respect a toujours été une vertu républicaine. Elle s'est conservée visiblement dans les peuplades des Alpes ; mais elle n'est pas , tant s'en faut , générale , sur-tout là où l'esprit de nouveauté prévaut... et il faut la remettre en honneur.

5. *L'humanité envers tous les êtres souffrans et malheureux.* Qu'on apprenne donc aux enfans à ne pas se moquer des défectuosités personnelles , à ne pas insulter un homme mal fait , un bossu , un bègue ; à ne pas s'attrouper avec clameur autour d'un fou ou d'un imbécille ; mais plutôt à avoir pitié de ces personnes disgraciées , et à remercier le ciel d'être sains de corps et d'esprit. Ces enfans encore , qui , comme

on n'en a que trop vu dans nos derniers temps , couvrent d'injures et d'invectives également infâmes et barbares , les prisonniers , les ôtages , les gens que la loi fait arrêter , méritent les plus graves réprimandes.... et tout fonctionnaire public , tout instituteur , je dis plus , tout honnête homme qui ne leur témoigne pas hautement son indignation , partage selon moi leurs torts , et devient leur complice.

6. *La douceur envers les animaux.* L'enfant cruel à l'égard des bêtes , ne tardera pas à le devenir à l'égard de ses semblables : qu'on corrige donc tout enfant , qui tourmente , qui estropie , qui fait souffrir les animaux , qui les bat par plaisir , et qui les rend l'objet et la victime de ces jeux atroces , malheureusement trop communs.

7. Un point très - essentiel encore , et dont on ne s'occupe point assez , c'est de détruire la superstition dans l'esprit des enfans de la campagne ; de les délivrer de la crainte ridicule des revenans , des sorciers , des apparitions , des maléfices ; de leur démasquer l'imposture et la mauvaise foi de ces devins , de ces charlatans si communs , qui mettent à contribution la crédulité du vulgaire ; et de leur apprendre à ne pas chercher des causes surnatu-

relles à des phénomènes qui s'expliquent tout naturellement : on ne sauroit de trop bonne heure combattre ces chimères, dont la croyance rend l'homme esclave, et par conséquent lui ôte son énergie et son ressort, en l'asservissant à de vaines terreurs. Ce qui contribue le plus à répandre et à conserver une foule de superstitions, ce sont les almanachs populaires, sur-tout ceux qui sont connus sous le nom de *Messagers Botteux*.. Pour en détruire la funeste influence, il seroit bon de faire un almanach en sens contraire, qui montrât l'absurdité des prédictions et des présages d'Antoine Souci et de ses confrères, la bêtise de consulter la lune pour se faire saigner ou pour prendre médecine, l'impertinence du tableau qui annonce un an d'avance le temps qu'il fera chaque jour, l'influence des signes du Zodiaque et d'autres inepties pareilles. Si l'on savoit comme moi tout le mal que la superstition fait dans les campagnes, on regarderoit avec horreur tout homme et tout livre qui la propagent... mais inutilement on réclame, on montre le danger, on indique les remèdes ; cela ne sert à rien. On diroit qu'on a besoin que le peuple soit ignorant, crédule, superstitieux ; et certes, on n'a pas mal réussi en plusieurs contrées : jusqu'à-

384 *De l'instruction publique*

ce donc que ceux qui ont le pouvoir en main proscrivent les almanachs dont je parle , et qu'ils châtient les imposteurs qui exercent publiquement le métier de deviner , de faire retrouver les choses perdues , de guérir par des pratiques de prétendues sorcelleries , etc on ne pourra croire qu'ils veuillent de bonne foi que le peuple soit éclairé , et on les classera parmi ceux que ce mot de l'Ecriture peint d'un trait :

Ils ont préféré les ténèbres à la lumière, etc.

X I I.

De l'éducation des filles.

L'éducation des filles est fort négligée dans les campagnes , sur-tout sous le point de vue de l'économie domestique ; et cependant il est essentiel de les préparer de bonne heure à être de bonnes mères de familles , actives , ménagères et industrieuses. A cet effet , il faut tâcher d'établir , sur-tout dans les grandes communes , ce qui manque aux neuf dixièmes de nos villages au moins , un institut dirigé par une maîtresse d'école , où les jeunes filles apprennent à coudre , à tricoter , à filer , à réparer le linge et les bas : outre les ou-

vrages de leur sexe , on y enseigneroit la propreté , l'ordre et les détails économiques , et l'on y donneroit aux plus âgées les notions nécessaires pour bien diriger un ménage. — Ce sont , il est vrai , les devoirs des mères ; mais plusieurs ne le savent pas ; et si elles le savent , quelques-unes ne le font pas. Il convient donc de suppléer à cette ignorance ou à cette négligence : il seroit de plus très-avantageux qu'à cet institut fût joint un jardin , où les élèves apprissent à connoître les plantes potagères , à soigner leur culture , et à en tirer le meilleur parti... chose plus nécessaire aux ménages de campagne qu'on ne l'imagine communément ; car c'est autant la négligence , le manque d'ordre , et le défaut d'industrie des mères de familles , qui peuvent ruiner une maison , que l'inconduite des pères.

XIII.

De la surveillance des écoles.

Sans prétendre ni condamner ce qui est déjà fait à cet égard , ni préjuger ce qui se fera dans la suite , j'ose dire que la surveillance des écoles de campagne est du ressort des pasteurs ; que c'est une des fonctions

les plus précieuses de leur ministère , et qu'elle leur a appartenu de toute ancienneté. Le pasteur est ordinairement l'homme le plus instruit de son village en fait d'éducation ; il connoît mieux sa paroisse que tout autre ; on peut à toute heure le trouver et le consulter : sans doute il doit être subordonné à une autorité supérieure ; mais il ne peut pas l'être tellement , que pour des bagatelles , il soit tenu d'écrire à 10 ou 12 lieues de sa résidence , ou de faire intervenir le pouvoir de tel fonctionnaire qui habite hors de sa commune , qui ne la connoît pas , qui n'y a aucune influence , et qui souvent en sait moins que les régens soumis à son inspection.

Comme ce sont , pour la plupart , les communes qui payent les régens , il seroit naturel qu'elles eussent part à l'inspection de leurs écoles ; et l'on ne niera pas qu'elles ne soient les premières intéressées à ce que leurs enfans soient bien instruits : chaque municipalité ne pourroit-elle pas être autorisée à choisir deux ou trois pères de famille des plus éclairés et des plus respectables , qui seroient adjoints au pasteur , pour surveiller et avancer l'instruction publique de concert avec lui ? Ce seroit cette commission qui feroit les visites générales des écoles ; qui auroit l'œil sur les

régens ; qui mettroit en usage tous les moyens d'émulation ; qui ramèneroit au devoir les pères et les enfans négligens ; qui régleroit le lieu , l'heure , la durée , la discipline des écoles ; qui distribuerait avec quelque solennité les prix aux meilleurs écoliers ; qui aviseroit aux moyens d'améliorer le sort des instituteurs , etc.

Les pasteurs ne doivent pas se borner aux visites générales prescrites par les anciens réglemens ; ils doivent en faire de particulières , aussi souvent que possible ; arriver à l'heure qu'on les attend le moins , et prendre la place du régent en faisant l'école eux-mêmes. C'est la meilleure méthode pour montrer à l'instituteur comment il doit s'y prendre.... Si le pasteur trouve que le régent enseigne mal , il doit bien se garder de le témoigner devant les écoliers , de peur qu'ils ne viennent à mépriser leur maître : mais il doit lui parler en particulier , lui faire sentir en quoi il manque , et lui indiquer une meilleure marche , en évitant avec soin de le heurter de front , et en usant à son égard de tous les ménagemens compatibles avec la réforme qu'il se propose d'opérer.

Notes sur la pièce précédente.

(1) Cette pièce étoit déjà écrite en grande partie il y a quatre ans, et devoit être lue à la séance publique de la Société Helvétique; mais des circonstances particulières à l'auteur, l'ont empêché d'en faire l'usage auquel elle étoit primitivement destinée.

(2) L'auteur a vu, en 1789, deux ecclésiastiques très-instruits, l'un anglais, l'autre suédois, qui voyageoient dans le but louable de connoître l'état de l'éducation publique dans les campagnes. Ils avoient déjà parcouru une grande partie de l'Europe; et ils lui ont dit, que nulle part ils n'avoient trouvé cette branche d'éducation sur un meilleur pied que dans nos cantons réformés, sans en excepter même leur patrie, l'Angleterre et la Suède, qui passent pour les deux pays où le villageois est le plus éclairé. En effet, dans les cantons réformés, il n'est aucune paroisse qui n'ait une ou plusieurs écoles publiques, où l'enfant le plus pauvre peut apprendre à lire, à écrire, à calculer, etc. La France actuelle, notre modèle à tant d'égards, est bien moins avancée que nous sur ce point; et l'éducation si brillante dans les villes, y est sur le pied le plus misérable dans la plupart des villages, ou plutôt elle y est nulle; et les enfans de la campagne, sans écoles et sans maîtres gratuits, y croupissent dans la plus crasse ignorance, sans qu'on ait encore pu y remédier.

(3) Quelques personnes ne manquent pas de trouver mauvais que je n'emploie pas les mots à l'ordre

l'ordre du jour, par exemple, que je ne dise pas *culte* au lieu de *religion* ; mais je leur répondrai, que le culte n'est pas plus à la religion que l'habit n'est à l'homme ; que le culte est une affaire extérieure, à laquelle l'hypocrite peut aussi bien participer que l'homme sincère ; tandis que la religion est une affaire intérieure, qui au besoin peut subsister sans culte, comme le culte peut être pratiqué par gens qui n'ont pas de religion. Ce sont deux choses très-distinctes ; et le titre de *ministre du culte*, qu'on veut absolument introduire, convient aussi bien au rabbin d'une synagogue, à l'iman d'une mosquée, au brâme d'une pagode, qu'au pasteur d'une église chrétienne. On comprend sans peine le but philosophique d'une telle dénomination ; mais on demande ce qu'ont fait les mots de *Religion*, d'*Evangile*, de *Christianisme*, qu'on veuille à toute force y substituer ceux de *Culte*, de *Moralité*, et autres semblables, que le peuple ne comprend pas, auxquels il n'attache aucune idée précise, et qui tendent à lui faire croire qu'on veut innover en matière de croyance, comme on l'a fait en matière de politique. — Et puisque nous parlons des *mots*, à quoi bon changer le nom de notre nation ? Vaudrons-nous mieux ? serons-nous plus heureux de nous appeler *Helvétiens* plutôt que *Suisses* ? Devant imiter les Français en tant de points, pourquoi, à leur exemple, ne conserverons-nous pas le nom que nous portons ? car ils ont eu garde de reprendre leur ancien nom de *Gaulois*. Rappelons-nous que les mots ne sont pas les choses ; si du moins nous avons besoin de nous rappeler ce que l'expérience nous prouve chaque jour, et trop souvent à nos dépens.

(4) C'est par l'établissement des écoles dans les communes qui n'en ont point, qu'il faut commencer; ensuite on fera bien de perfectionner celles qui sont établies. Mais il paraît qu'on suit la marche inverse, et qu'on a encore fait bien peu de chose pour fonder l'instruction publique dans les contrées de la Suisse où elle est inconnue.

(5) Pour faire ces livres élémentaires, on pourra puiser des secours dans les ouvrages suivans :

Berquin. Ami des enfans.... Ami des adolescents.... Livre de famille.

Rochow. Ami des enfans.

Wadelaincourt. Cours abrégé d'histoire naturelle.

Millin. Elémens d'histoire naturelle, 2 vol.

Durand. Statistique de la Suisse, 4 vol.

Sturm. Considérations sur les œuvres de Dieu, 3 vol.

Commenius. Orbis pictus.

Wagner. Historia naturalis Helvetiæ.

De Watteville. Histoire de la confédération Helvétique.

On a aussi en allemand, les géographies de la Suisse, par Fæsi, par Fuesslin; *l'introduction à l'histoire de la Suisse pour les commençans*; et plusieurs autres ouvrages, dont on peut tirer des morceaux presque tout faits.

Je recommande encore, comme pouvant en tirer quelque parti, plusieurs chapitres d'une brochure de 80 pages, imprimée à Bâle en 1796, qui a pour titre : *Connoissances générales de la nature et des arts, pour former par la mémoire l'esprit et le cœur des enfans.*

(6) Ces déclamations, souvent inintelligibles, ces exagérations absurdes; ces phrases pleines de

boursoufflure et d'expressions néologiques, qui caractérisent la majorité des brochures de ces derniers temps, ne sont propres ni à instruire l'habitant des campagnes, ni à gagner sa confiance. Comme il a plus de bon sens que d'imagination, les moyens oratoires et les figures de rhétorique influent peu sur lui. La meilleure éloquence pour le convaincre, c'est d'avoir raison. Il demande avant tout deux choses, dans les écrits qu'on lui adresse... clarté et vérité.

(7) Il dépend souvent des pères et des mères, que ce ne soit pas un malheur pour leurs enfans, d'être hors de la portée des écoles. Je connois des enfans de paysans qui n'y ont jamais mis le pied, et qui en savent plus que d'autres qui les ont fréquentées dix ans de suite. Graces en soient rendues à leurs parens, qui étoient instruits, qui sentoient le prix de l'instruction, et qui n'ont rien négligé pour la communiquer à leur famille !

(8) Il est un moyen d'émulation qui dépend absolument du corps législatif, et qu'on attend de sa sagesse : c'est de sanctionner la loi proposée, que *dans huit ans, aucun jeune homme ne puisse être inscrit sur le tableau des citoyens actifs, s'il ne sait lire et écrire.* Le nouvel ordre de choses donnant à chaque citoyen le droit de devenir électeur, administrateur, législateur, directeur, on conçoit que ce n'est pas tout d'être habile à le devenir ; qu'il faut une éducation préparatoire ; qu'on ne naît pas plus législateur qu'on ne naît peintre ou mathématicien ; et que les talens naturels sont bien peu de chose, s'ils ne sont développés et cultivés par une éducation analogue. Toute assemblée primaire dont la plupart des membres ne savent ni lire, ni écrire, risque de faire de mau-

vais choix , ouvre une porte de plus aux manœuvres des intrigans , et dépend du petit nombre de votans qui sauront ce que la majorité ne sait pas.

(9) Personne ne peut contribuer plus efficacement à faire tomber dans les campagnes l'usage du patois que les pasteurs ; il en est quelques-uns qui y ont déjà réussi en partie dans leur paroisse , et qui , en raisonnant familièrement avec les pères et les mères , en mettant en jeu avec dextérité l'émulation des enfans , en fournissant des preuves de fait des inconvéniens de tout genre qui résultent de l'ignorance de la langue française , ont détruit le préjugé enraciné , qu'un *paysan n'a besoin que du patois de son village*.

—Château-d'Oex 7 août 1799.

P. B.